



Compagnie de l'Arc
73220 ARGENTINE
N° affiliation FFTA : 0173232

DOSSIER D'INSCRIPTION Saison 2024-2025

Période d'essai

Après une période d'essai de 2 séances, il est nécessaire de s'inscrire à la Compagnie de l'Arc pour devenir membre actif et pouvoir continuer à pratiquer le tir à l'arc au sein de la Compagnie.

Documents à consulter avant de s'inscrire

Les documents suivant sont consultables sur le site de la Compagnie. Sur demande ils peuvent être fournis sous forme papier.

- Statuts de la Compagnie
- Règlement intérieur de la Compagnie
- Formulaire + Notice d'information sur l'assurance FFTA + Questionnaire santé majeurs et mineurs

Liste des pièces à fournir pour valider l'inscription

- Formulaire d'adhésion à la Compagnie de l'Arc d'Argentine
- Formulaire FFTA de création ou renouvellement de licence
- Certificat médical avec mention "pour la pratique du tir à l'arc **en compétition**" en cas de réponse positive à un élément du questionnaire de santé.
- Photo d'identité (papier ou numérique) pour une création de licence
- Autorisations parentales pour les mineurs
- Règlement par chèque du montant total des cotisations annuelles pour la Compagnie et la FFTA

Si nécessaire, la fiche FFTA de création ou renouvellement de licence peut être remplie avec l'aide d'un membre du bureau de la Compagnie.

En cas de renouvellement de licence, la fiche FFTA est envoyée directement sur votre adresse courriel par la FFTA.

Tenue

A chaque saison, les archers sont tenus d'acquérir la tenue à jour de la Compagnie en même temps que leur prise de licence. La tenue de la Compagnie est obligatoire en compétition. De plus, elle doit être portée lors des tirs traditionnels organisés par la Compagnie, tir de la St Sébastien (patron des archers), tir du Roy, ...

Lien de la boutique de la compagnie : <https://www.arc-argentine.fr/operations-preventes/maillots-compagnie-363>

Contacts

Compagnie de l'Arc :
courriel : contact@arc-argentine.fr
site internet : <https://www.arc-argentine.fr/>

Président, Michael PAYEN : 07 78 38 02 39
Trésorier, Dominique PAPIN : 06 15 72 39 80

Horaires saison 2024-2025

Entraînements encadrés salle polyvalente Bramafan du 30/09/2024 au 18/04/2025

Mardi : 18h00 à 20h00 pour les jeunes
Jeudi : 18h00 à 20h00 pour les adultes

Entraînements encadrés terrain d'entraînement extérieur du Vernay du 09/09/2024 au 27/09/2024 puis du 05/05/2025 au 06/07/2025

Mardi : 17h30 à 19h00 pour les jeunes
Jeudi : 17h30 à 19h00 pour les adultes

Entraînements non encadrés

En dehors des créneaux horaires encadrés, des accès libres sur le terrain du Vernay sont possibles avec le respect des conditions définies dans le règlement intérieur.

A retenir

Pas d'entraînement encadré pendant les vacances scolaires.

Tarifs saison 2023-2024

Type	FFTA	Ass	CR AURA	CD 73	Cie	Total
Adulte Pratique en compétition	45,72 €	0,28 €	20,00 €	8,00 €	74,00 €	148,00 €
Adulte Pratique en club	37,72 €	0,28 €	20,00 €	8,00 €	74,00 €	140,00 €
Adulte sans pratique	28,72 €	0,28 €	10,00 €	8,00 €	0,00 €	47,00 €
Jeune (U13, U15, U18, U21)	27,72 €	0,28 €	11,00 €	8,00 €	59,00 €	106,00 €
Découverte du 1/03/2024 au 31/08/2024	16,72 €	0,28 €	3,00 €	2,00 €	36,00 €	58,00 €

Réduction famille : 2ème adhésion = -5 €, 3ème adhésion et suivantes = -10 €

Réduction OKAY Savoie :

Sur présentation de la carte OKAY Savoie (+ code secret) le coût de l'adhésion est pris en charge jusqu'à 100€ selon le solde disponible,

Réduction Pass'Région :

Sur présentation de la carte Pass'Région (+ code secret) le coût de l'adhésion est pris en charge jusqu'à 30€ selon le solde disponible.

Réduction Pass'Sport :

Sur présentation du justificatif de la Caisse d'Allocation Familiale le coût de l'adhésion est pris en charge à hauteur de 50€.

Cotisation 2ème club :

Part Compagnie uniquement

L'arc est prêté par la Compagnie. Après les vacances scolaires de la Toussaint, les débutants devront s'équiper d'un carquois, de 6 flèches, d'un protège bras, d'une palette (coût entre 30€ et 50€),

Droit à l'image

Sauf avis contraire déclaré dans le formulaire de création/renouvellement de licence FFTA, toutes les photos prises lors des événements internes ou externes dans le cadre des activités de la Compagnie peuvent être utilisées sur le site internet de la Compagnie.

Toute personne dont la photo apparaît sur ce site, bénéficie du droit de retrait de l'image. Il suffit alors d'envoyer un message à l'adresse contact@arc-argentine.fr, en indiquant les références de la photo concernée. Dès réception du message nous enlèverons la photo du site internet.



Compagnie de l'Arc
73220 ARGENTINE
N° affiliation FFTA : 0173232

Fiche d'adhésion Saison 2024-2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Mineur (agé de moins de 16 ans) : oui non
Si mineur ⁽¹⁾ Père Mère Représentant légal

Nom :

Prénom :

Adresse ⁽¹⁾

Téléphone fixe ⁽¹⁾ :
Téléphone Mobile ⁽¹⁾ :
Courriel ⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ : en cas de renouvellement de licence, ne remplir que si les informations ont changé depuis l'année précédente

Possède son arc personnel : oui non

Type de licence : Jeune (106€) Adulte Compétition (148€) Adulte Club (140€)

Sans Pratique (47€) Découverte (58€)

Tenue Compagnie : Tee-shirt respirant rouge (15€) Taille : Quantité :

Polo coton Bio rouge (20€) Taille : Quantité :

Réduction famille : 2ème (5€) 3ème et plus (10€)

Réduction Pass'Sport (50€) : oui non

Réduction Pass Région (30€ max) : oui non

Réduction OKAY Savoie (100€ max) : oui non

Montant total (part compagnie + part fédérale) :

Règlement par chèque, banque et n° :
(à l'ordre de Compagnie de l'Arc)

Je règle plusieurs licences sur le même chèque : oui non

Je déclare avoir lu et accepter les statuts, règlement intérieur et consignes de sécurité de la Compagnie de l'Arc.
Date et signature (père, mère ou représentant légal pour un mineur) :



Compagnie de l'Arc
73220 ARGENTINE
N° affiliation FFTA : 0173232

AUTORISATION PARENTALE POUR UN ENFANT MINEUR

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Père, mère, ou représentant légal ⁽¹⁾ de l'enfant

Nom

Prénom

Autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc au sein de la Compagnie de l'Arc

Les horaires m'ont été communiqués, en foi de quoi mon enfant

- est autorisé(e) à quitter seul le site d'entraînement ⁽²⁾
- n'est pas autorisé(e) à quitter seul le site d'entraînement et doit attendre son accompagnateur ⁽²⁾

Je prends note que la responsabilité des encadrants et des dirigeants de la Compagnie se limite aux lieux d'entraînements (salle ou terrain extérieur) et aux horaires d'entraînements.

Autorise ⁽¹⁾ / n'autorise pas ⁽¹⁾ le transport de mon enfant dans un véhicule particulier appartenant à une personne adhérente de la Compagnie de l'Arc ou un transport collectif organisé par la Compagnie de l'Arc, pour se rendre sur le lieu de compétitions de tir à l'arc, de stages organisés, de rassemblements sportifs.

⁽¹⁾ *Rayer les mentions inutiles*

⁽²⁾ *Cocher la case qui vous concerne.*

Date et signature (père, mère ou représentant légal pour un mineur) :